



LE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'APPUI AUX DROITS LINGUISTIQUES EST RENOUVÉLÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, le 9 février 2012 – Le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) est très heureux d'annoncer que son financement a été renouvelé par Patrimoine canadien pour une période de cinq ans totalisant 7,5 \$ millions. Ce financement permettra au Programme de poursuivre ses activités et de continuer à appuyer les membres des communautés de langue officielle jusqu'en 2017.

Depuis son ouverture en 2009, le Programme a reçu 77 demandes de financement pour des modes alternatifs de résolution de conflit et des recours judiciaires afin de régler des conflits liés aux droits linguistiques constitutionnels. Au cours des prochaines années, le PADL entreprendra plusieurs projets de promotion afin d'éduquer la population canadienne de ses droits linguistiques constitutionnels, dont les droits scolaires, les droits législatifs et judiciaires, l'égalité linguistique ainsi que la langue officielle de communication et de prestation de services gouvernementaux destinés au public.

« Avec l'annonce d'aujourd'hui, nous maintenons notre engagement envers la protection des droits linguistiques au Canada. Nous sommes heureux de réitérer notre confiance en l'Université d'Ottawa que nous confirmons comme gestionnaire du programme pour les cinq prochaines années », a déclaré l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles. « Le PADL est un programme novateur mis en place par notre gouvernement qui répond aux besoins des communautés ».

« Depuis sa création, le Programme d'appui aux droits linguistiques vise à offrir des services de qualité ainsi qu'un appui aux membres des communautés de langue officielle afin d'encourager l'avancement et la clarification des droits linguistiques constitutionnels au Canada. Le financement annoncé aujourd'hui nous permettra de concrétiser nos engagements pour les cinq prochaines années », a déclaré Geneviève Boudreau, directrice du Programme.

En 2008, le gouvernement fédéral annonçait la création du Programme d'appui aux droits linguistiques et, en 2009, que le PADL serait géré par l'Université d'Ottawa, sous l'Institut des langues officielles et du bilinguisme et la Faculté de droit.

« Le renouvellement du mandat représente une belle marque de confiance en l'équipe du PADL et l'Université d'Ottawa. Il confirme l'importance de ce programme à portée nationale. Les membres des minorités linguistiques partout au Canada continueront ainsi de bénéficier de cette ressource essentielle pour la défense de leur langue et de leur culture », a déclaré Richard Clément, Ph.D., MSRC, directeur à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme et doyen associé de la Faculté des arts.

L'annonce du renouvellement a été faite lors de la réunion de la Table de concertation nationale du PADL aujourd'hui, réunion qui rassemble des représentants d'organismes porte-parole nationaux et provinciaux œuvrant au sein des communautés de langue officielle au Canada. Cette réunion, organisée

annuellement, sert à informer ces représentants des services du PADL et des droits linguistiques constitutionnels. Par ailleurs, la réunion est un forum idéal pour entamer des discussions concernant les priorités des communautés de langue officielle au Canada relatives à l'avancement des droits linguistiques constitutionnels.

Le Programme d'appui aux droits linguistiques offre un appui financier pour des modes alternatifs de résolution de conflits et des recours judiciaires relatifs aux droits linguistiques constitutionnels. Le PADL fait également la promotion des droits linguistiques constitutionnels par l'entremise de l'éducation publique. Pour plus d'informations, visitez www.padl-lrsp.uOttawa.ca.

-30-

Renseignements :
Marie-Lynne Robineau
Responsable des communications
Tél. : 613-562-5800, poste 2424
marie-lynn.robineau@uOttawa.ca